

**Division 1^{er} degré
Bureau mobilité carrière**

Affaire suivie par :
Marion GUERIN
Magali BRANDY
Vanda TRINCALE

Tél : 05 59 82 22 56
Mél : marion.guerin1@ac-bordeaux.fr

Pau, le 24 mars 2026

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré public

s/c

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale
de circonscription

Objet : Mouvement intra-départemental 2026 des personnels enseignants du 1er degré public

Références :

Lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du 22 octobre 2024
Lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des personnels de l'académie de Bordeaux

La présente note de service précise le calendrier du mouvement intra-départemental 2026 des personnels enseignants du 1er degré public des Pyrénées-Atlantiques.

Opérations	Dates	Observations
Réunion d'information	Mercredi 22 avril 2026 à 14h00	Visioconférence
Saisie des vœux sur MVT1D	Du lundi 27 avril 2026 à midi au jeudi 7 mai 2026 à midi	
Envoi des pièces justificatives relatives aux bonifications	Jeudi 7 mai 2026 au plus tard	
Envoi du 1 ^{er} accusé de réception	Jeudi 7 mai 2026	Cet accusé ne comprend pas le barème.
Envoi du 2 ^{ème} accusé de réception	Vendredi 22 mai 2026	Cet accusé comprend le barème.
Période de vérification du barème par les participants	Lundi 22 mai au vendredi 5 juin 2026	Les demandes de corrections éventuelles devront parvenir le 5 juin 2026 au plus tard.
Envoi du 3 ^{ème} accusé de réception	Lundi 8 juin 2026	Cet accusé comprend le barème définitif.
Publication des résultats	À partir du mardi 9 juin 2026	
Date limite pour former un recours	Lundi 18 juin 2026	

1. Dispositif d'information

Afin de faciliter la démarche des personnels dans le processus de mobilité, un service d'aide et de conseil personnalisés est mis à disposition.

Les participants au mouvement ont accès à une cellule d'accueil téléphonique joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 pendant la période de saisie des vœux sur MVT1D au 05 59 82 22 15 ou au 05 59 82 22 56.

Les participants peuvent aussi contacter le service d'aide et de conseil personnalisés par courriel : cellulemouvement1erdegre64@ac-bordeaux.fr

2. Formulation des vœux

Les demandes doivent être formulées sur l'application MVT1D via I-Prof, accessible depuis le site internet de la DSDEN 64, rubrique < Accès rapides ARENA >.

Il convient de se munir du compte utilisateur et du mot de passe de messagerie académique pour se connecter à MVT1D.

NB : Les personnels qui ont intégré le département des Pyrénées-Atlantiques lors du mouvement inter-départemental 2026 doivent utiliser le portail ARENA de leur département d'affectation en 2025-2026.

Le barème qui apparaît lors de la saisie des vœux correspond aux informations déclarées par le candidat et ne constitue pas le barème définitif.

Les participants au mouvement sont invités à renseigner avec rigueur leur dossier de mutation et à fournir, le cas échéant, les pièces justificatives requises.

J'appelle particulièrement votre attention sur le fait qu'en l'absence des pièces justificatives les bonifications, prévues par le barème, ne pourront pas être octroyées.

3. Transmission des dossiers

Les pièces justificatives devront être envoyées au plus tard le jeudi 7 mai 2026, le cachet de la poste faisant foi, à la DSDEN 64 - Division 1er degré - bureau mobilité carrière.

Après la fermeture du serveur MVT1D, le jeudi 7 mai 2026 à midi, les accusés de réception de demande de mutation seront transmis directement aux participants sur la boîte électronique indiquée lors de la saisie des vœux.



Dominique MALROUX